

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 9 avril 2026

Portant délégation de signature à **Mme Laurence MARIN**, Directrice générale adjointe des services, en responsabilité de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables.

Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice, **M. Christophe MATHIEU**, Directeur, **M. Stéphane BERNARD**, Directeur, **M. Stéphane HEYRAUD**, Directeur et **M. Sylvain ATTARD**, Directeur à Limoges Métropole

N° 28069

CONSIDÉRANT que le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-1 et L. 5211-10 ;

VOUANT la délibération n°12 du 6 avril 2026 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;

CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints, des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;

CONSIDÉRANT que Mme Laurence MARIN assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et Responsable de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables à Limoges Métropole ;

CONSIDÉRANT que M. Christophe MATHIEU assure les fonctions de Directeur de l'ameublement, espace public et mobiliers durables ;

CONSIDÉRANT que M. Stéphane BERNARD assure les fonctions de Directeur des Travaux de l'espace public et de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables ;

CONSIDÉRANT que M. Stéphane HEYRAUD assure les fonctions de Directeur de la voirie et de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables ;

CONSIDÉRANT que M. Sylvain ATTARD assure les fonctions de Directeur de l'habitat et de l'espace public et de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables ;

ARRÊTÉ


ARTICLE 1er - Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services et Responsable de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables pour la signature des documents suivants :

- Rapport d'analyse des offres des marchés publics de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables ;
- Tout document relatif à l'analyse et la sélection des candidatures des marchés de l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables ;
- Tout bon de commande, y compris sous le logiciel ERMOC et toutes conditions générales d'achat de tous les marchés publics, quelle que soit la procédure mise en œuvre comprise entre le 010 et 011 et 40 000 et 41 du l'île d'ameublement, espace public et mobiliers durables ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Laurence MARIN, Directrice générale adjointe des services, Mme Christine FAUQUEMBERGUE, Directrice, M. Christophe MATHIEU, M. Stéphane BERNARD, M. Stéphane HEYRAUD, M. ATTARD, Directeurs

1 DOCUMENT - Publié le 9 Avril 2026

 **28069.pdf**
(.pdf, 160,8 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**